



MOUCHAN



Le bulletin municipal 2019-n°

Mes chers compatriotes,

Au moment de prendre la plume pour rédiger cet éditorial, une terrible nouvelle est venue endeuiller notre commune. André Dauzère, notre concitoyen a été retrouvé tué par arme à feu devant son domicile de La Salle au petit matin du 5 décembre dernier (In memoriam dans les pages suivantes). Les circonstances tragiques de cette disparition ont plongé notre commune dans la stupeur, l'incompréhension. Ce fait divers tragique vient clore hélas une année 2018 à vite oublier même si quelques joies sont venues l'égayer.

Cette année 2018 aura été marquée par les orages qui ont touché notre commune le 30 mai et les 4 et 5 juin dernier. Le 30 mai après un hiver pluvieux, un orage que l'on peut qualifier de tropical s'est abattu sur la commune: 110mm d'eau en 1h30 entraînant des flots d'eau et de boue sur le village, coupant dans plusieurs secteurs les routes communales. Immédiatement la solidarité entre habitants a fonctionné, permettant de soulager rapidement les sinistrés. Les secours : Pompiers, Croix Rouge, Croix Blanche, Protection Civile ont rapidement apporté leur logistique pour faire face à cette catastrophe, et épauler avec beaucoup de dévouement les élus dont il faut souligner que l'implication fut totale.

Nous avons connu le pire, mais sans être un oiseau de mauvais augure, il faut nous prévoir le pire du pire. Que se soit pour de nouveaux orages diluviens, de la neige, la tempête, la canicule (que nous avons frôlée l'été dernier), nous devons nous préparer pour y faire face. Le plan communal de sauvegarde sera réactualisé concernant les orages et coulées de boues et nous achèterons le matériel qui nous a fait défaut.

Cette catastrophe naturelle nous oblige à remettre en cause pas mal de nos certitudes. Il faudra certainement et en premier lieu travailler avec nos agriculteurs sur les aménagements des bassins versants (cultures sous couvert de printemps et d'été, bandes enherbées, fossés, plantation de haies, non broyage des talus le long des voies communales et chemins ruraux. Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) devrait nous permettre de mettre en place des outils en matière d'aménagements paysagers.

Malgré ces coups durs pour notre commune, nous avons aussi vécu des moments de joies. En effet Mouchan compte depuis le 22 avril dernier son premier centenaire résidant, en la personne de Roger Castaing, preuve que l'air de Mouchan est vivifiant. La vie a souri dans trois foyers qui ont vu arriver une petite fille et deux petits garçons, relève assurée pour notre école. Un changement au niveau de l'organisation du service administratif de la mairie est en place depuis le 1er janvier. Amandine Carrère, notre secrétaire a demandé une mise en disponibilité pour une année. Nadia Boyadjian a pris le relais du secrétariat de mairie et Géraldine Girardin l'accueil de l'agence postale. Cette réorganisation est pour l'instant provisoire et nous saurons en fin d'année si Amandine reprend ses fonctions ou s'envole vers une nouvelle destinée.

Cette année qui s'ouvre sera la dernière année du mandat pendant laquelle nous continuerons les travaux d'investissements du quotidien pour améliorer votre cadre de vie. Il n'y aura pas de lancement de grands travaux, sauf l'étude pour la réhabilitation des traversées du village (RD 931, RD 208 et RD 35), qui permettra à la nouvelle équipe qui arrivera au printemps 2020 de poursuivre ou pas ce dossier.

Depuis plus de deux mois notre pays vit une situation exceptionnelle avec la crise des gilets jaunes, conséquence de promesse non tenue d'un « nouveau monde qui devait faire table rase du passé ». Nous avons pu voir que la nouvelle façon de gouverner se faisait par le mépris, l'arrogance et l'oubli des citoyens vivants dans cette France rurale, appelée « périphérique » par l'intelligentsia parisienne. Aujourd'hui après vingt mois d'indifférence envers les maires, le Président de la République se souvient d'eux pour lui servir de « gilet » de sauvetage.

Il est trop tard, le mal est fait et rien dans les propos du Président ne me rassure. Pour le Gers nous connaissons toujours la fermeture d'écoles, la fermeture du Tribunal de Condom est programmée,

le SMUR de l'hôpital de Condom malgré les engagements de l'ARS est toujours « désarmé » la nuit, mettant les populations du Condomois en extrême précarité en terme de secours d'urgence. La proximité des services publics est mise à mal, la reconnaissance de la commune comme premier échelon de notre démocratie est battu en brèche par un Gouvernement qui s'active pour mener à bien une recentralisation rampante. Notre pays a besoin d'un second souffle, il ne pourra venir que de ses territoires, il faut un acte de la décentralisation et faire de notre pays Jacobin un pays Girondin pour qu'enfin soit appliqué le principe de subsidiarité* mis si souvent en avant. Néanmoins je souhaite que l'on sorte de cette crise sociale et politique par le dialogue, en mettant en avant les vertus de la République. Et non qu'elle se termine à la Hongroise, à l'Italienne, à la Brésilienne ou à l'Américaine.

Comme il y a 230 ans, en mars et avril 1789, un cahier de doléances est mis à votre disposition (aux heures d'ouverture de l'Agence Postale Communale) pour vous permettre de vous exprimer. Faites-en bon usage.

Dans un contexte économique et social fragilisé, il est important de préserver et d'entretenir la confiance entre les élus et les habitants. Confiance que vous nous avez accordée et que nous nous attachons à honorer quotidiennement depuis le début de ce mandat.

En 2019, faisons en sorte que la Liberté, la Fraternité et l'Égalité ne soient pas de vains mots inscrits au fronton de notre mairie.

La République c'est la propriété de tous, au bénéfice de tous et pour le bien de tous.

Tous ensemble, au-delà de nos différences, renforçons ce lien indéfectible qui nous lie. Vous pouvez compter sur l'équipe qui m'entoure ainsi que sur le personnel communal, afin de servir au mieux les intérêts de notre commune.

Que cette année 2019, soit une belle année de réussite, d'accomplissements personnels et professionnels pour chacun et chacune d'entre vous.

Je serais très heureux de vous retrouver pour la présentation des vœux, samedi 26 janvier à 18h30 à la salle polyvalente.

Bonne et heureuse année 2019 !

Soyez assuré de mon entier dévouement,

Christian Touhé-Rumeau

Maire de Mouchan

Président de l'Office de Tourisme de la Ténarèze



* subsidiarité : principe de délégation verticale du pouvoir inscrit dans le traité de Maastricht

BONNE RETRAITE JEAN LOUIS



Départ à la retraite de Jean Louis Luchet qui reçoit la médaille d'honneur régionale, départementale et communale lors de la cérémonie du 13 juillet.

Pendant le congé d'Amandine Carrère, Nadia Boyadjian prend en charge le secrétariat de mairie et Géraldine Girardin l'Agence postale communale. Les horaires d'ouverture de l'APC sont inchangés.



IN MEMORIAM : ANDRÉ DAUZERE 1942/2018

André était né le 14 décembre 1942 au sein du foyer de Jean Edouard et de Helyonne, d'une fratrie de neuf frères et sœurs. Cette joie sera de courte durée puisque leur maman décédera à l'âge de 44 ans laissant la famille dans la peine. Après ses études, André va se lancer à corps perdu dans le développement de la propriété de la Salle, que son père avait acquis après avoir vendu celle de Dunau également en Mouchan. Il sera l'un des tout premiers à croire en l'irrigation des cultures qui le fera passer à l'époque pour un fou ; pensez donc arroser les terres du Moulin à Vent !! Il mettra en place les premiers poulaillers hors sol, la culture des noisetiers irrigués et là aussi il fut un précurseur. Et pour couronner le tout, comme si cela ne suffisait pas en plus du vignoble toujours présent à La Salle, il créera un élevage d'autruches. Quelles frayeurs et quel rodéo pour récupérer l'une de ces bestioles qui parfois s'échappait et venait frapper à la porte d'une maison du village.

André n'a jamais reculé devant aucun effort, bravant la maladie, n'avouant jamais sa fatigue. Quand ses bras trahissaient sa pensée, celle-ci restait attachée à son labeur, murissant sans cesse de nouvelles idées.

Depuis plusieurs années André avait abandonné l'élevage des autruches pour se consacrer uniquement à la culture de la vigne sur ces coteaux de l'Osse, à l'ombre de la tour médiévale. En sus de sa charge de travail sur les exploitations de La Salle, de Lagraulas ou encore de Maridan, André se livrait à sa grande passion, lui l'agriculteur à la pointe du progrès, sauver tout ce patrimoine agricole rural menacé de disparition.

Pendant toutes ces années André va amasser s'en relâche tous les objets usuels, les ustensiles, les outils divers et variés utilisés par les agriculteurs d'autrefois avec pour finalité de présenter ses plus belles pièces dans un ancien poulailler de 800 m².

Cette exposition extraordinaire lui vaudra par l'entremise d'André Daguin la visite du New York Times qui lui consacrera un article.

Cette passion va lui faire rechercher toujours plus loin la pièce qui lui manquait et dont il était fier de dire : « *je suis le seul en France à la posséder !* » On reconnaissait bien là l'âme du Gascon expansif comme il se devait d'être.

André a aussi été très investi dans le domaine associatif communal en étant par deux fois président du comité des fêtes, allant jusqu'à mettre de ses deniers personnels pour permettre à l'association de repartir. Comité qui, entre autres manifestations, organisa pendant des années des bals chaque mois d'hiver, bals dont la réputation s'étendait à plus de 50 kms à la ronde. Une telle réussite a permis aux membres du comité de l'époque de voyager en récompense du travail de l'année aux quatre coins de France et d'Europe et jusqu'au Maroc.

En conciliant toujours cela avec son travail d'agriculteur, il créa et anima un groupe de Majorettes : Les Mousquetaires de l'Armagnac qui là aussi connut le succès et la notoriété dépassant largement les frontières du département à telle enseigne que tous les dimanches à la belle saison le groupe partait animer une fête. André avait un talent d'organisateur inégalé et s'il était rigoureux, exigeant pour les autres comme il l'était pour lui-même, menant son petit monde à la baguette et aussi, faut-il le dire, quelquefois pète-sec, la réussite était souvent au rendez vous. Bon nombre de mouchanais ont pu grâce à lui et à ses talents d'organisateur, voyager et prendre quelques jours de vacances et lui en sont toujours reconnaissants.

Mais son soleil, sa raison de vivre, c'était sa fille Florence. Il était si heureux de sa réussite, mais n'en parlait que si on lui demandait : « et alors Florence ? », ses yeux s'embuèrent, l'émotion le gagnait et il égrenait son parcours dans la médecine et la chirurgie avec toute la fierté que peut avoir un père pour sa fille. André nous a quitté, mais son souvenir ne nous quittera pas. Il restera dans nos mémoires comme un homme amoureux de sa terre, de ses racines, travailleur infatigable, curieux de l'histoire locale, passionné par la collecte des outils de notre ruralité préservant ce passé de l'oubli et de la destruction.

Nos pensées vont à sa fille Florence et à sa famille qui sont plongées dans l'immense chagrin de cette disparition dans ces circonstances dramatiques

Notre espérance vient du fait que ce qui a été perdu doit se retrouver. Nous croyons que la mort aussi cruelle soit-elle vue par nos yeux d'humains aux faibles lumières, est liée à la renaissance. Depuis ce petit matin funeste du 5 décembre dernier, nous n'aurions jamais imaginé que notre commune connaisse une disparition aussi brutale d'un de nos concitoyens. Notre commune est sous le choc, quelque chose a changé en ce matin-là et rien ne sera plus comme avant.



Adishatz André

VITESSE EXCESSIVE DANS LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

Dans le cadre de l'avant projet de la requalification de la traversée du village RD935 et RD35, le Conseil Départemental a effectué des mesures concernant le nombre de véhicules et la vitesse en agglomération.

RD 935 : 4000 Véhicules/jour

Vitesse moyenne dans le sens Mouchan Gondrin : 66 kms/h

Vitesse moyenne dans le sens Gondrin Mouchan : 63 kms/h

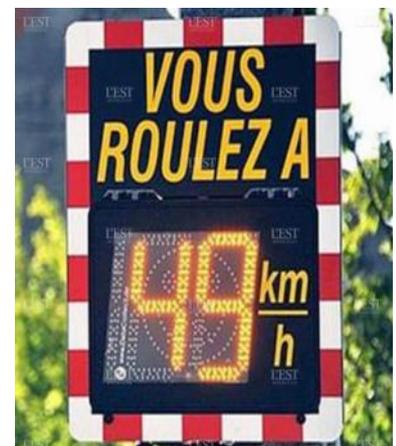
RD35 : 750 Véhicules/jour

Vitesse moyenne dans le sens Mouchan Vic Fezensac : 70 kms/h

Vitesse moyenne dans le sens Mouchan Vic Fezensac : 69 kms/h

Il faut noter le flux important de véhicules et la vitesse excessive aux entrées du village. Nous avons lancé une étude pour en sécuriser la traversée.

RALENTISSEZ !



TRAVAUX ET ACHATS REALISES EN 2018

- PLANTATION D'UNE HAIE CHAMPETRE
- TRAVAUX DE CHARPENTE SUR LA TOITURE DU PREAU SUD DE L'ECOLE
- CHANGEMENT DES MENUISERIES A LA MAIRIE
- TRAVAUX DE CHARPENTE SUR LA TOITURE DE LA MAIRIE ET DE L'ECOLE
- TRAVAUX DE CHARPENTE SUR LA TOITURE DE L'IMMEUBLE BRET
- REVETEMENT VOIERIE PLACE BERNARD FAGET ET CHEMIN DE PERES
- SONORISATION DE L'EGLISE POUR LES CONCERTS ET LES CONFERENCES
- ACHAT ORDINATEURS MAIRIE ET ECOLE
- ACHAT FOURNEAU CANTINE DE L'ECOLE
- ACHAT BETONIERE ET DIVERS MATERIELS DE BRICOLAGE
- FINITION DU NOUVEAU LOGEMENT COMMUNAL
- ELAGAGE DES ARBRES DANS LA COUR DE L'ECOLE ET AU CIMETIERE
- ACHAT DE LA GRANGE DE MONSIEUR ROSINA
- ENFOUISSEMENT DES RESEAUX EDF ET TELEPHONE AUTOUR DE LA MAIRIE
- ACQUISITION POUR L'EURO SYMBOLIQUE DE PARCELLES AU VILLAGE, A LA BATAILLERE ET A RAMOUNET

APRES L'ORAGE : LE COUT DES TRAVAUX POUR LA COMMUNE

RECENSEMENT DES DEGATS SUR VOIRIES et DEVIS ESTIMATIFS

Fossé de l'école : 44 473,24€

VC 307 dit du Balagué : 2 678€

Chemin de la Pachère, abords salle polyvalente : 3 917,28€

Chemin de Pérès : 1 263,16€

Entrées du cimetière communal : 840€

Rues du village : 5 750€

MONTANT H.T : 58 921.68€

TRAVAUX DE SECURISATION DU VILLAGE

MONTANT H.T Travaux curage : 11 396€

TRAVAUX SUR LE FOSSÉ EST DU VILLAGE ET CHEMINS RURAUX

MONTANT H.T : 4 670€

C'est sur la base de ces devis que les dossiers de demande de subvention ont été déposés auprès du département et de la région.

MOUCHAN DÉVASTÉ PAR UN TORRENT DE BOUE, LE 30 MAI 2018

L'eau est montée jusqu'à 1,50m : les maisons et les routes ont souffert, les habitants aussi.



La solidarité a fonctionné pour les opérations de nettoyage

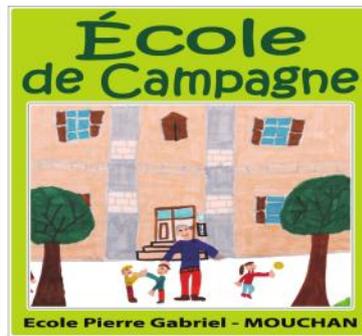
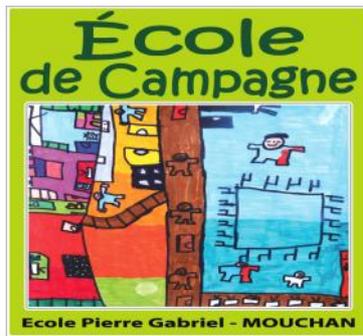
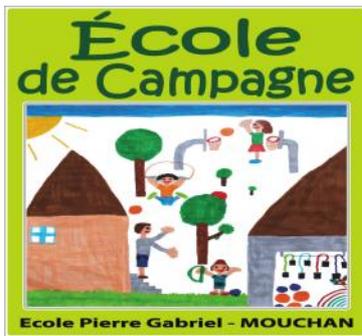


Ce qui s'est passé tout au long de l'année...





ÉCOLE PIERRE GABRIEL : UNE ÉCOLE DE CAMPAGNE



Partant du constat d'une maman d'élève qu'il n'y a rien dans la traversée du village qui signale l'existence d'une école, les délégués des parents d'élèves de l'école primaire de Mouchan ont demandé à la Mairie de réfléchir à une signalisation. Avec l'approbation du conseil municipal, les élèves ont été sollicités pour dessiner comment ils voyaient leur école. Quatre dessins ont été choisis pour figurer sur les panneaux qui marquent les quatre entrées du village. Le marquage a été réalisé par l'ESAT du Bas Armagnac à Le Houga où une activité signalétique est proposée aux personnes en situation de handicap. Les panneaux ont été mis en place à la rentrée.

JOURNÉES DU PATRIMOINE : RANDONNÉE DES MOULINS

Quarante personnes se sont retrouvées pour participer à la randonnée découverte des moulins de la commune de Mouchan. Sur le parcours varié de 9 kms, des hauteurs du moulin de Labastère (domaine de La Salle) dont il ne reste que la construction cylindrique en pierre jusqu'au bord de la rivière l'Osse nous avons eu la chance de visiter le moulin de La Bourdette. Aux dires des personnes les plus âgées présentes à la balade, il y avait plus de 50 ans que le moulin n'avait pas reçu une foule aussi nombreuse. Nous tenons à remercier M et Mme Jean Béligoï les propriétaires ainsi que Claude Mieusens de nous avoir ouvert les portes de ce bâtiment emblématique dans la commune.



JOYEUX ANNIVERSAIRE ROGER CASTAING, NOTRE 1er CENTENAIRE

Depuis le 22 avril dernier, Roger Castaing a fêté ses cent ans. Roger est né le 22 avril 1918 à Preignac (Gironde) commune viticole du Sauternes. Il est mouchanais depuis plus de 60 ans, après une brillante carrière dans un grand groupe industriel, Rhône Poulenc, il coule aujourd'hui une paisible retraite auprès de son fils François, tout en cultivant encore son jardin potager avec fierté. Roger se passionne pour la lecture et se tient largement informé quotidiennement des nouvelles du monde. Roger a su traverser le temps et les épreuves de la vie avec vaillance et patience. Mouchan peut être fier de compter Roger comme citoyen. Sa personnalité, sa sagesse, sa philosophie de vie et milles autres qualités expliquent sans doute sa longévité ; ou bien, comme à la façon de notre bon roi Henri IV, le fait d'avoir été baptisé au Sauternes est peut-être à l'origine de ses cent ans. Le siècle d'existence de Roger Castaing, montre la qualité de sa personne. De sa foi au lendemain, malgré les épreuves qui ont jalonné sa vie, particulièrement la disparition trop tôt de son épouse Nicole. Mais aussi sa participation au second conflit mondial en étant mobilisé en 1939 et ayant connu les affres de la bataille de France de mai/juin 1940. Ce qui fait de Roger Castaing l'un des derniers combattants gersois de la deuxième guerre mondiale, voire même un des tout derniers au niveau national.

Nous ne doutons pas un instant qu'entouré de son fils, Roger garde toujours foi au lendemain.

La commune est fière et heureuse de compter Roger comme le premier de ses citoyens à devenir centenaire en ayant toujours bon pied, bon œil.

LA SOLUTION MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION
PanneauPocket

Pour être
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



Les événements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT
Testez-le vous même

Le Tournant
Fleuri FLEURISTE
NOMADE

Mélina Ribeiro
06 38 63 09 28



 Bordeneuve de Nevère
32330 Mouchan
letournantfleuri@gmail.com

Marché
Évènementiel
Vente itinérante
Livraison à domicile

Je réponds
à toutes vos demandes

VOTRE COMMUNE

PREMIER ÉCHELON DE
LA DÉMOCRATIE

EXPRIMEZ-VOUS

Doléances et propositions
pour la France de demain

AGENCE POSTALE COMMUNALE

aux heures d'ouverture


Association des Maires
Ruraux de France



ETAT CIVIL 2018

Naissances :

Alexis GAUSSAIL, Hameau de Las Baillargues, le 4 février à Auch

Inaya DOS SANTOS, Hameau de La Bourdette, le 6 juin à Castres

Noah PASSOS BAQUE, Hameau du Balagué, le 03 juillet à Auch

Parrainage Républicain :

Morgane Summer GIRARDIN-GOMEZ, la Hountète, le 09 juin

Décès :

Michel CARDEILHAC, Pérès, le 06 avril, à Toulouse

Marthe JEGUN, née OURTAL, Pérès, le 09 juin à Auch

Sarah SCOLAN, née DUFFIS, Hameau du Balagué, le 25 juillet à Lectoure

Jean-Claude GAUTHIER, Monplaisir, le 04 août à Lavaur

Paul TANCOGNE, Dunau, le 08 août à Condom

André DAUZERE, La Salle, le 05 Décembre à Mouchan

Transcriptions de décès :

Monique BUIGUES, née DEGANS, à Condom le 09 avril

Michel JEGUN, à Colomiers le 28 avril

Joël SERIS, à Clarac (31), le 11 octobre

Marie Jeanne CASTAGNOS, née GIRONI, à Condom le 19 Octobre

Joseph GIRONI, à Condom le 20 octobre

JOURNÉES DU PATRIMOINE : LES ANCIENS COMMERCES



La municipalité de Mouchan œuvre depuis plusieurs années à l'organisation de manifestations pour les journées européennes du patrimoine. Cette année encore, l'école Pierre Gabriel a travaillé sur les anciens commerces et artisans présents dans la commune il y a plus de 50 ans. Les élèves sont partis à la découverte d'activités aujourd'hui disparues.

Trois lieux ont été visités, une étable du village, le lavoir et surtout la boulangerie avec son vieux four à pain. Les enfants ont découvert un métier et une façon de travailler (faire du pain, le cuire et le vendre). Des questions, des étonnements et des réflexions pertinentes ont ponctué cet après-midi.

Le travail s'est poursuivi avec la réalisation de dessins sur les différents métiers, des textes explicatifs en y mêlant le nom d'anciens artisans et commerçants du village. Tous les dessins ont été exposés et admirés pendant les journées du patrimoine par les visiteurs curieux de notre passé.

Merci à Maryse Balducci (Escolan) et Nicolas De Bortoli, à Séverine Bulfoni et Christophe Bédouet .

Loi Labbé : Votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser des pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voies ou les promenades accessibles ou ouverts au public.



Des solutions alternatives existent ! Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol-cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels-utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs-favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes.

Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant!

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides ! Bidons, bouteilles, flacons, sprays et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

** Les pesticides chimiques aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces.*

LE PRELEVEMENT DE L'IMPOT A LA SOURCE

En janvier 2019 entrera en vigueur le prélèvement à la source pour l'impôt sur le revenu. Ce nouveau système n'impacte pas la méthode de calcul de l'impôt actuelle ni son montant mais son mode et sa fréquence de collecte.

QU'EST CE QUE CELA CHANGE POUR LES REVENUS DES RETRAITES ?

Les contribuables à la retraite continueront de recevoir une déclaration d'impôts sur le revenu qu'il leur faudra remplir et renvoyer à l'administration. Cette même administration communiquera directement le taux de prélèvement à la source obtenu à la Caisse de retraite qui commencera à prélever l'impôt chaque mois sur leur pension à partir du 1er janvier 2019. si vous n'êtes pas imposable, rien ne change pour vous: vous n'aurez aucun prélèvement.

LE PRELEVEMENT A LA SOURCE DES REVENUS DES INDEPENDANTS (dont AGRICULTEURS) ET REVENUS FONCIERS

Les indépendants, micro-entrepreneurs et travailleurs non salariés ainsi que les bénéficiaires de revenus fonciers régleront leur impôt sur le revenu chaque mois ou chaque trimestre à travers des acomptes calculés par l'administration fiscale, et prélevés automatiquement.

Point fondamental : les montants payés correspondront à l'impôt de l'année en cours, et non de l'année précédente. Le nouveau système de prélèvement à la source autorise le professionnel indépendant (et le bénéficiaire de revenus fonciers) à modifier en cours d'année le montant de ses acomptes, par exemple pour anticiper une variation de revenus.

COMMENT S'APPLIQUE LE PRELEVEMENT A LA SOURCE POUR LES SALARIES

L'impôt sera prélevé à la source par le tiers versant les revenus (employeur, pôle emploi, caisses de sécurité sociale, etc.) en fonction d'un taux de prélèvement calculé et transmis par l'administration fiscale.

La mise en place du prélèvement sera automatique.

Pour plus d'information :

* consulter le site www.economie.gouv.fr/prelevement-a-la-source

* espace personnel sécurisé : www.impots.gouv.fr

* contacter l'administration fiscale : 0811 368 368



Christian TOUHÉ_RUMEAU

ARRETÉ

AR_2019_002

**PORTANT REGLEMENTATION DES CONDITIONS D'IMPLANTATION DES COMPTEURS DE TYPE
« LINKY »**

Le Maire de la commune de Mouchan :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Règlement Général Européen sur la protection des données personnelles EU_2016/279 du 27 avril 2016,

VU la délibération n°2012-404 du 15 novembre 2012 de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) portant recommandations relatives aux traitements de données de consommation détaillées, collectées par des compteurs communicants et la communication de la CNIL du 30 novembre 2015,

VU l'ordonnance du Juge des référés du Tribunal Administratif de Toulouse en date du 10 septembre 2018, concernant l'arrêté n° 408.2018.05 du 16 mai 2018 de la commune de Blagnac,

ARRETE

ARTICLE 1 : L'opérateur chargé de la pose des compteurs « LINKY » sur la commune doit garantir aux usagers la liberté d'exercer leur choix à titre individuel et sans pression pour :

- refuser ou accepter l'accès à leur logement ou propriété,
- Refuser ou accepter que les données collectées par le compteur soient transmises à tiers partenaires commerciaux de l'opérateur.

ARTICLE 2 : Monsieur Le Maire de MOUCHAN est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à Madame La Sous-Préfète de Condom.

ARTICLE 3: Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours dans les délais impartis devant le Tribunal Administratif de Pau - Villa Noullobos Cours LY- BPAUTEY 543 64 010 PAU Cedex ou sur le site www.telecours.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Au guichet, vous pouvez disposer des services suivants :

- Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires)
- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes et Prêts-à-Poster
- Vente de Colissimo France
- Vente de Colissimo Européens et International
- Dépôts des objets y compris recommandés
- Retrait des lettres et colis en instance hors Poste Restante
- Dépôt des procurations courrier
- Retrait d'argent sur livret Epargne et CCP (350€/semaine)
- Versement d'argent sur vos comptes



Le service accueil est ouvert au public :

	MATIN	APRES MIDI
LUNDI		13H30-17H00
MARDI		13H30-17H00
JEUDI		13H30-17H00
VENDREDI		13H30-17H00
SAMEDI	9H00-12H00	

Place Bernard Faget, 32330 Mouchan

Tél : 05 62 28 40 63

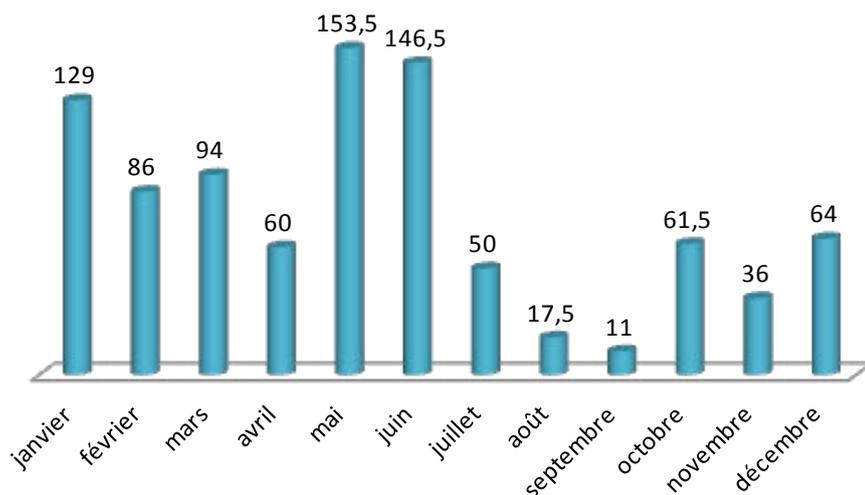
MOUCHAN : ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

ARTISANS		
ALMEIDA DE PEREIRA Alban	BERNET DIDIER	BOYADJIAN Christophe
Entreprise forestière – Vente de bois chauffage	Bûcheron -Débardeur Néoce bois de chauffage Néoce fers	Electricité générale
Au Balagué	Las Baillargues de Haut	Dunau Neuf
32330 MOUCHAN	32330 MOUCHAN	32330 MOUCHAN
05 62 68 39 22	06 81 88 62 08	06 79 97 42 32
CAHUZAC Alain	CATTOOR Pascal	DELOR Alain
Electricien plaquiste	Bonneterie Confection vente sur les marchés	Assurances Particuliers et Entreprises
Lieu dit Espérance	au Balagué	Hameau de la Bataillère
32330 MOUCHAN	32330 MOUCHAN	32330 MOUCHAN
05 62 28 36 78 / 05 62 28 42 50	05 62 28 38 29	06 80 24 65 76 / 05 62 29 11 84
DEBRANCHE MACONNERIE	GIRONI PHILIPPE	LA CLÉ DU SOL Luciano Gomes
Maçonnerie -carrelage	Distillateur et négociant en eau de vie	Hameau de la Bataillère
32330 MOUCHAN	32330 MOUCHAN	32330 MOUCHAN
06 80 84 57 11	05 62 68 49 53	05 62 68 33 46 / 06 32 38 68 02
LE TOURNANT FLEURI	MAHOU Gérard	MECANIQUE AGRICOLE et AUTO
Mélina Ribeiro, Fleuriste Nomade	Travaux agricoles	Girardin Jonathan
32330 MOUCHAN	Le Blanquet	Avenue du Bataillon d'Armagnac
06 38 63 09 28	32330 MOUCHAN	32330 MOUCHAN
ribeiomelina1908@gmail.com	05 62 28 41 00	06 42 32 80 36
MIEUSSENS Claude	SEVERINE COIFFURE	TAXI GERS ARMAGNAC
Agence immobilière	Coiffure à domicile	Taxi – ambulance -VSL
La Bourdette	Place Bernard FAGET	25 avenue Victor Hugo
32330 MOUCHAN	32330 MOUCHAN	32110 CONDOM
06 83 82 77 13	06 11 58 65 06 / 05 62 68 24 50	05 62 28 22 11 / 05 62 28 23 23
VEDRENNE Laurent		
Charpente -couverture		
Manioupau		
32330 MOUCHAN		
05 62 68 35 88		
COMMERCES		
Le FLO' BAR	FERME BIO EARL de HUSTET	CÔTÉ BISTROT / PAUSE CAFÉ
Café, tabac, restauration rapide, épicerie et dépôt presse locale	DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE 7j/7 Œufs, huile, farine, confiture ...	Bar à tapas (fromages, charcuterie...), vins . Gaufres, glaces, boissons
à Pérès	32330 MOUCHAN	ancienne gare de Mouchan
32330 MOUCHAN		32330 MOUCHAN
05 62 28 05 93	06 87 46 65 45	06 70 00 82 13 / 05 62 28 46 84
ASSISTANTES MATERNELLES		
RAGET Anita	ALMEIDA CELIA	DETREZ ENDURANCE RACING
Village	Lieu-dit Hustet	Les oliviers, Las Baillargues
32330 MOUCHAN	32330 MOUCHAN	32330 MOUCHAN
05 62 28 48 40	05 62 68 34 18	06 02 11 34 55 / 06 47 83 16 55
DULUC Mélanie		
Au village		
32330 MOUCHAN		
06 48 48 33 16		

AGENDA DES MANIFESTATIONS 2019

SAMEDI 26 JANVIER	CEREMONIE VŒUX DE LA MAIRIE 18H30
SAMEDI 2 MARS	LOTO ANIMATION MOUCHANAISE 21H00
SAMEDI 16 MARS	REPAS DES ECOLES 19H30 LE BERCAIL
SAMEDI 30 MARS	LOTO ANIMATION MOUCHANAISE 21H00
MERCREDI 1 ^{er} MAI	REPAS SOCIETE DE CHASSE 13H00
MERCREDI 8 MAI	CEREMONIE MONUMENT AUX MORTS
17-18-19 MAI	MOUCHAN EN FETE LE BERCAIL
DIMANCHE 26 MAI	ELECTIONS EUROPEENNES
DIMANCHE 2 JUIN	REPAS FETE DE LA PECHE GAULE MOUCHANAISE
VENDREDI 14 JUIN	FETE DES ECOLES 18H00
VENDREDI 21 JUIN	FETE DE LA MUSIQUE LE BERCAIL
SAMEDI 22 JUIN	DECOUVERTE PATRIMOINE EN ALBRET ARTIGA
SAMEDI 6 JUILLET	CONCOURS PALET GASCON ANIMATION MOUCHANAISE
DIMANCHE 7 JUILLET	VIDE GRENIER ANIMATION MOUCHANAISE
SAMEDI 13 JUILLET	REPAS MAIRIE FETE NATIONALE
VENDREDI 19 JUILLET	BALADE EN SOIREE LE BERCAIL
DIMANCHE 25 AOUT	RANDONNÉE ARTIGA
SAMEDI 31 AOUT	REPAS SARDINADE GAULE MOUCHANAISE
SAM 14 DIM - 15 SEPTEMBRE	JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE
SAMEDI 21 SEPTEMBRE	PALET GASCON / MOULES FRITES AM
DIMANCHE 6 OCTOBRE	CONFERENCE ARTIGA
SAMEDI 12 OCTOBRE	REPAS DES CHATAIGNES LE BERCAIL
LUNDI 11 NOVEMBRE	CEREMONIE MONUMENT AUX MORTS
SAM 30 NOV - DIM 1 ^{er} DEC	WEEK-END VENDÉENS SOCIETE DE CHASSE

Pluviométrie 2018



**MAIRIE
de
MOUCHAN**

(05 62 28 40 33)
mairie.mouchan@orange.fr
Site : www.mouchan.fr

M. le maire :
06.77.09.56.26